

DECEMBRE. 2024



POURQUOI NOUS AVONS SIGNÉ, MAIS POURQUOI LA GRÈVE EST INDISPENSABLE

La fédération SUD-Rail a signé les accords de transition pour Hexafret et Technis, mais cela ne signifie pas que tout est réglé.

Pourquoi avons-nous signé ces accords ?

Nous avons signé car, pendant 36 mois, nous avons réussi à obtenir la préservation de l'ensemble des acquis sociaux des cheminots transférés.

Pourquoi cela n'est pas suffisant ?

Si ces accords garantissent une stabilité à court terme, leur durée est limitée à 36 mois. Nous devons continuer à nous battre pour pérenniser ces droits au-delà de cette période.

De plus, cet accord ne résout pas tout :

- Cela ne stoppe en rien la liquidation de Fret SNCF.
- Nous devons obtenir les mêmes garanties pour tous les cheminots, qu'ils soient dans les filiales ou non.

La signature de ces accords est donc une étape importante, mais la mobilisation reste essentielle pour aller plus loin et obtenir la pérennisation de ces acquis pour l'avenir. La lutte continue !

CE QUE CES ACCORDS GARANTISSENT :

✓ L'INTÉGRALITÉ DES ACCORDS COLLECTIFS ACTUELS EST CONSERVÉE (RÉMUNÉRATION, TEMPS DE TRAVAIL, PARCOURS PROFESSIONNELS, ACCÈS AU LOGEMENT SNCF, ASC ET ACTION SOCIALE).

✓ TOUS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SNCF (RH910, RH131, RH143...) SONT MAINTENUS DANS LES NOUVELLES SOCIÉTÉS POUR TOUTE LA DURÉE DES ACCORDS.

✓ ÉGALITÉ DE TRAITEMENT : LES NOUVEAUX EMBAUCHÉS ET LES MUTÉS BÉNÉFICIERONT DES MÊMES CONDITIONS QUE LES CHEMINOTS TRANSFÉRÉS,

✓ L'ENTREPRISE GARANTIT LE TRANSFERT INTÉGRAL DE TOUS LES COMPTEURS TEMPS (CONGÉS, RM, RQ, ETC.) VERS LES NOUVELLES SOCIÉTÉS SANS AUCUNE PERTE.



Ces accords ne sont qu'une étape :

- Les garanties actuelles ne sont valables que pour 36 mois. Nous devons poursuivre notre lutte pour les pérenniser au-delà.
- Le droit syndical doit encore être négocié dans un second accord pour préserver les moyens d'action des représentants syndicaux dans les nouvelles sociétés.
- Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) doivent rester centralisées au niveau du groupe pour éviter une disparité de traitement entre cheminots.

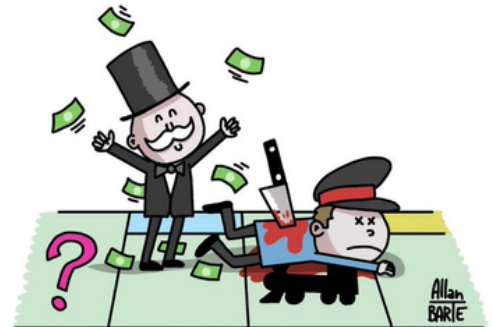
La division entre cheminots doit être refusée :

SUD-Rail continue de se battre pour que les cheminots de FRET, du TER, de RESEAU et de toutes les autres entités du groupe SNCF bénéficient des mêmes garanties. Notre combat est global et s'inscrit dans une lutte contre la privatisation de nos activités.

POURQUOI MAINTENIR LA MOBILISATION ?

CE QU'IL RESTE À GAGNER :

CHEMINOPOLY : LE CARNAGE SOCIAL



**Votre
mobilisation,
notre force !**

**Cheminots,
restons unis et
déterminés pour
défendre nos
droits et
préserver nos
acquis !**

TOUS EN GRÈVE À PARTIR DU 11 DÉCEMBRE 19H !

Pour défendre nos acquis et en gagner de nouveaux, SUD-Rail appelle à une grève reconductible à partir du 11 décembre 2024 à 19H.

- 👊 Défendons nos droits au-delà de ces accords.
- 👊 Luttons pour une SNCF publique et unifiée.
- 👊 Restons mobilisés pour préserver l'unité de tous les cheminots.



Ces avancées sont le résultat de
notre lutte collective.

- 👉 Restons unis et mobilisés pour assurer le maintien de nos droits sociaux et syndicaux dans toutes les nouvelles entités.